



Commission Régionale Gestion des Compétitions féminines

Réunion du 3 août 2022 en visioconférence

Présents : Gilles COUSIN, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Micheline GOLAWSKI

1. Place vacante en R2F:

A la suite du non-engagement d'Amiens Porto et du refus des clubs potentiellement repêchables de se maintenir en R2F, il subsiste à ce jour une place vacante en R2F.

Conformément aux règlements, il est acté d'organiser un match d'appui sur terrain neutre afin de départager les 2 équipes perdantes du 2ème tour de barrage d'accession des districts : Compiègne et FCF Hénin-Beaumont 2.

Il se déroulera le dimanche 11 septembre 2022.

La 1^{ère} journée de R2F est maintenue ; seule la rencontre avec l'équipe barragiste complémentaire qui accédera en R2F sera reportée.

Une réunion aura lieu avec les 2 clubs le mercredi 10 août prochain à 18h00 pour leur exposer la situation et confirmer la volonté des deux clubs de participer à ce match d'appui.

2. Composition des groupes de la 1ère phase de R2 F :

La commission acte la composition des 2 groupes de première phase comme suit :

GROUPE A:

- 1. VALENCIENNES 2
- 2. AMIENS SC 2
- 3. LONGUEAU
- 4. GAUCHY
- 5. COMPIEGNE OU HENIN BEAUMONT 2
- 6. PONT SAINTE MAXENCE
- 7. DAINVILLE
- 8. HESDIN

GROUPE B:

- 1. MERIGNIES
- 2. ROUBAIX WERVICQ 2
- 3. BEUVRY
- 4. DUNKERQUE
- 5. LAMBERSART



- 6. MAUBEUGE
- 7. RC LENS 2
- 8. LILLERS

3. Championnats U18F et U16F à 11

Il est rappelé que la clôture des engagements était au 31/07. La situation des clubs engagés en niveau 1 sera étudiée conformément au cahier des charges.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du Règlement Particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le Président Gilles COUSIN